

République Française

Département de l'Oise

## SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°27/2025

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	18	18

Date de Convocation
13 Novembre 2025

Date d'Affichage
13 Novembre 2025

Objet de la Délibération
--------------------------

**APPROBATION DU  
PROTOCOLE DE FIN DE  
CONTRAT  
LABOISSIÈRE-EN-  
THELLE**

Séance du 25 Novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 Novembre à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Chavençon, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DES  
SABLONS

BOULLIANT Didier  
CAUCHIES Daniel  
CHEVALLIER Laurent  
DUPUIS Olivier  
HABERKORN Gilles  
HERMAN Catherine  
KIESSAMESSO Philippe  
LETELLIER Alain  
MAHEU Brigitte  
MERMET Laurent  
MOKTHARI Abdelafid  
THOMAS Jean-Jacques  
VALLET Hervé  
BEAUVISAGE Valéry  
(suppléant)  
COURTAUT Sylvie  
(suppléante)  
DELAVILLE Jean-Sébastien  
(suppléant)  
VANDENABEELE Eddie  
(suppléant)  
GORINE Ludovic

LE COUDRAY SUR  
THELLE

Absents excusés :

Mesdames LEROY Annie – MARGERY Dominique –  
Messieurs BILLARD Laurent – BOGAERT Francis –  
BRELET Gilles – COMETTE Jacques – DE KONINCK  
Hervé – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOUPIL  
Jean-Louis – GOUSPY Christian – LE CORRE Pascal – LE  
MAREC Hervé – PIGEON Emmanuel – VANHOUTTE  
Denis

Pouvoirs :

Néant

Madame HERMAN Catherine est désignée secrétaire de séance.

**Soit 18 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.**

**OBJET : APPROBATION DU PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT LABOISSIÈRE-EN-THELLE**

Considérant la date d'expiration du contrat de délégation passé avec Veolia (S.E.A.O.) sur l'Unité de Gestion de Laboissière-en-Thelle fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2025,

Considérant la présentation faite du protocole de fin de contrat, cadrant les opérations de transfert entre le délégataire sortant et le SMEPS, les désordres restants à reprendre sur les installations et les montants que le SMEPS pour le rachat du parc compteur,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,  
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

**ADOpte** le protocole de fin de contrat établi avec la société Veolia (S.E.A.O.),

**AUTORISE** Monsieur le Président à le signer.

Fait et délibéré,  
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,



*Alain Letellier*  
Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le **02 DEC. 2025**

Et publication ou notification  
Du **2 DEC. 2025**



Le Directeur Général  
des Services.

*Sébastien Fournier*  
Sébastien FOURNIER